

Séez, le 12 octobre 2023

LA HAUTE TARENTOISE SUBVENTIONNE LE COVOITURAGE DU QUOTIDIEN, DÈS AUJOURD'HUI



Dès ce jeudi 12 octobre 2023, les trajets de plus de 5 kilomètres seront gratuits pour les passagers et rémunérés pour les conducteurs en passant par l'application BlaBlaCar Daily. Un bon coup de pouce financier pour inciter à partager sa voiture et faire un geste pour l'environnement.

Une stratégie d'incitation à l'échelle savoyarde

Les cinq communautés de communes de Tarentaise coordonnées par l'APTIV ainsi que les territoires d'Arlysière, de la Maurienne et de l'Avant Pays Savoyard vont rejoindre dès le 12 octobre 2023, le dispositif d'incitation mis en place sur l'agglomération chambérienne par le département de la Savoie, Grand Chambéry, Grand Lac et Cœur de Savoie avec le concours de l'Agence Ecomobilité Savoie Mont-Blanc.

Ainsi, les trajets d'au moins 5 km à l'intérieur du département de la Savoie seront offerts pour les passagers et indemnisés pour les conducteurs. L'objectif affiché par les collectivités est de proposer une alternative à l'utilisation individuelle de la voiture afin de limiter la pollution de l'air, tout en créant des alternatives d'écomobilité locales et solidaires.

C'est donc l'ensemble du département de la Savoie qui sera couvert par un service unique, simple et performant de covoiturage.

Un contexte national favorable

Cette stratégie s'intègre dans le cadre des aides de l'Etat, qui par le biais du Fonds Vert, apporte des subventions aux collectivités pour inciter à la pratique du covoiturage.

De plus, l'État offre 100€ pour les nouveaux covoitureurs du quotidien qui réalisent 10 trajets en 3 mois.

Comment ça marche ?

1. Téléchargez l'application BlaBlaCar Daily : <https://blablacardaily.com/telechargement>



2. Créez un compte Daily avec votre N° de téléphone ou votre compte BlaBlaCar.
3. Renseignez vos adresses de domicile et travail et vos horaires.
4. Envoyez et acceptez des propositions pour covoiturer en quelques clics !

Des actions conduites en faveur de la mobilité durable

Ce coup de pouce pour le covoiturage vient en complément des actions déjà conduites par la CCHT avec le déploiement depuis deux ans de places de stationnement dédiées aux covoitureurs sur l'ensemble des huit communes de Haute-Tarentaise, la mutualisation et le déploiement de nouvelles lignes de transport, le projet de réhabilitation du pôle gare de Bourg-Saint-Maurice, le développement du vélo ou encore le lancement d'une étude pour la mobilité de demain.

Ces actions font partie du projet de mobilité à l'échelle intercommunale qui vise à l'amélioration des déplacements et à tendre vers la décarbonation de ceux-ci.

CONTACT Presse : Céline CLÈRE, Responsable Communication
Ligne directe **04.79.41.09.86** | Mobile **06.72.29.65.62**
communication@hautetarentaise.fr
